



OBSERVATOIRES

RÉSEAU MONDIAL DE JUSTICE ÉLECTORALE

LACUNES

Le RMJE cherche à combler les lacunes des initiatives internationales selon une perspective d'exercice égal des droits politiques et électoraux, d'indépendance des autorités judiciaires électorales et de bonne utilisation des réseaux sociaux et des nouvelles technologies dans les processus électoraux.

ACCORD

Lors de la Troisième Assemblée Plénière du RMJE, qui s'est tenue en 2019, il fut proposé de créer les Observatoires sur la Parité des Genres, l'Indépendance Judiciaire et les Réseaux Sociaux.

Les participant(e)s ont convenu qu'ensemble, ils sont en mesure de faire progresser la justice électorale mondiale de manière stratégique.

RÉSULTATS

Garantie d'une justice électorale sensible aux questions de genre.

Renforcement de l'indépendance des garanties des droits politiques et électoraux.

Protection des droits et principes démocratiques à l'ère numérique.

ACTION

Les Observatoires analyseront le contexte actuel, chacun dans son domaine. Ils publieront régulièrement des rapports contenant des bonnes pratiques et des recommandations. Ils évalueront l'impact de leurs actions à l'aide d'indicateurs adaptés



BASES DE FONCTIONNEMENT

CONSEIL

- Autorité juridictionnelle et électorale, qui exercera la présidence pendant trois ans.
- Leader Scientifique, qui représente le Comité Scientifique du RMJE.
- Au moins une et jusqu'à quatre institutions membres du Comité Consultatif et des organisations internationales spécialisées dans le domaine de l'observatoire.
- Secrétariat Technique du RMJE.
- Première intégration : 2021-2023, avec possibilité d'extension du mandat.

ACTIVITÉS

- Réunions régulières et rapports comportant une analyse de fond, faisant état de l'avancement de l'étape signalée.
- Diffusion stratégique des recommandations et des résultats.
- Consolidation des informations demandées aux membres du RMJE.
- Collaboration avec des membres de la communauté universitaire et des professionnels à l'appui des travaux d'analyse.

OBJECTIFS

PARITÉ

- Renforcer l'administration de la justice électorale en tenant compte de la dimension de genre dans les juridictions électorales.
- Identifier les conditions idéales pour une distribution adéquate de la justice électorale dans une perspective de genre.
- Rendre visibles des décisions tenant compte de la dimension de genre et diffuser les profils et les histoires de ceux qui ont contribué, par leur travail, à promouvoir la parité dans la participation des femmes à la sphère politico-électorale.

INDÉPENDANCE

- Analyser en permanence les facteurs internes et externes qui menacent l'indépendance judiciaire des juges électoraux.
- Émettre des recommandations pour des changements institutionnels qui renforcent l'indépendance de la justice et l'état de droit.
- Promouvoir et évaluer le respect des normes internationales relatives à l'indépendance de la justice en matière électorale.

RESEAUX

- Analyser les facteurs technologiques renforçant ou menaçant les principes démocratiques et l'exercice des droits politico-électoraux, afin de prendre des décisions novatrices.
- Émettre des recommandations favorables aux changements institutionnels renforçant l'État de droit et la protection des droits fondamentaux à l'ère numérique.
- Contrôler et évaluer le respect des recommandations émises et des normes internationales.